



OBSERVATOIRE DU MARCHÉ DU TRAVAIL (OMT)

Rapport sur les activités du mandat 2015-2018



Comité économique et social européen



Comité économique et social européen

Section spécialisée «Emploi, affaires sociales et citoyenneté» (SOC) Observatoire du marché du travail (OMT)

Rapport sur les activités menées par l'observatoire du marché du travail (OMT) pendant le mandat courant de septembre 2015 à avril 2018

I. INTRODUCTION

L'observatoire du marché du travail (OMT) a été créé en 2007, avec pour mandat de «cerner et d'analyser les tendances et les défis du marché de l'emploi, et d'apporter une valeur ajoutée au travail de la section SOC et du Comité»¹. Conformément aux dispositions de son acte fondateur, il se réunit jusqu'à cinq fois par an et exerce les activités suivantes:

- observer les défis et les tendances du marché du travail;
- recueillir les exemples de meilleures pratiques;
- stimuler le débat en organisant des auditions avec les acteurs institutionnels et socio-professionnels concernés, les organisations de la société civile et les milieux universitaires;
- produire par anticipation des études ou des rapports d'expertise sur des thèmes choisis;
- examiner des thèmes transversaux.

L'OMT est composé de 33 membres (voir l'annexe II au présent document), dont un président et deux vice-présidents, une rotation étant prévue tous les deux ans et demi entre les trois groupes. L'actuel président est M. Carlos Manuel TRINDADE (Portugal, groupe des travailleurs). Les vice-présidents sont M^{me} Vladimíra DRBALOVÁ (République tchèque, groupe des employeurs) et M. Krzysztof PATER (Pologne, groupe des activités diverses). À l'exception de deux d'entre eux, tous les membres de l'OMT font également partie de la section SOC.

II. PRIORITÉS DU MANDAT 2015-2018

Compte tenu des principales priorités de la section SOC, qui constituent le cadre des activités opérationnelles de l'OMT, et à la lumière des priorités du président de la Commission, M. Jean-Claude Juncker, l'observatoire a décidé de se concentrer sur quatre principaux thèmes entre septembre 2015 et avril 2018:

1. la nouvelle politique de l'UE en matière de migration légale et l'intégration des migrants et des réfugiés sur le marché du travail;
2. les effets sur l'emploi et les nouvelles perspectives de la transition numérique et de la transition vers une économie sobre en carbone, économe en ressources et verte;
3. l'intégration des jeunes et des chômeurs de longue durée sur le marché du travail;

¹ Décision du Bureau du CESE du 10 juillet 2007, R/CESE 921/2007 rev.

4. la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'Union européenne.

III. ACTIVITÉS MENÉES AU COURS DU MANDAT 2015-2018

L'OMT a mené des activités dans tous les domaines prévus dans son programme de travail pour la période 2015-2018. Conformément à ses méthodes de travail, les activités de l'OMT ont consisté principalement à organiser des événements publics et des réunions internes, ainsi qu'à réaliser un projet sur l'évaluation de la mise en œuvre de la recommandation du Conseil relative à l'intégration des chômeurs de longue durée dans six États membres de l'UE. En raison de sa grande taille et du nombre limité de réunions qu'il tient chaque année (5), l'OMT n'a élaboré aucun avis au cours des dernières années, même si il l'a déjà fait par le passé.

L'observatoire a commencé son mandat par une réunion interne sur l'emploi à laquelle la Commission européenne a participé (la DG HOME, la DG EMPL et la DG Eurostat). Lors de cette réunion, il a examiné et approuvé un programme de travail ainsi que ses méthodes de travail.

Entre septembre 2015 et avril 2018, l'OMT a organisé cinq réunions internes à Bruxelles et s'est réuni à l'occasion de dix manifestations publiques (neuf à Bruxelles et une à l'étranger). Il a également réalisé une étude qui a nécessité des réunions dans six États membres. Les titres et les dates des activités menées sont énumérées ci-dessous, mais de plus amples détails sur chaque événement se trouvent à l'annexe I.

Au titre de la priorité n° 1 de l'OMT – La nouvelle politique européenne relative à la migration légale et à l'intégration des migrants et des réfugiés sur le marché du travail

- Réunion conjointe de l'OMT, du groupe IMI et de la Commission européenne (DG HOME): «Vers une directive sur la carte bleue révisée: résultats de la consultation publique», le 3 décembre 2015
- Séminaire public de l'OMT: «Intégration des réfugiés sur le marché du travail: transformer la crise en une occasion à saisir», le 22 février 2016, en coopération avec Eurofound
- Réunion de l'OMT sur le thème de l'immigration légale, le 18 avril 2016
- Réunion conjointe de l'OMT et conférence de la Commission européenne: «Les enseignements tirés de l'intégration des réfugiés sur le marché du travail pour les futures politiques sociales», le 6 novembre 2017
- Coopération avec Eurofound dans le cadre de son projet «Approches pour l'intégration sur le marché du travail des réfugiés et des demandeurs d'asile»: missions d'information de l'OMT au Danemark et en Finlande le 28 octobre 2016 et le 30 janvier 2017

Au titre de la priorité n° 2 de l'OMT – L'incidence sur l'emploi et les nouvelles opportunités de la transition numérique et de la transition vers une économie verte, à faible intensité de carbone et efficace dans l'utilisation des ressources

- Réunion de l'OMT sur la numérisation de l'économie et son impact sur les marchés du travail, le 8 novembre 2016
- Réunion de l'OMT sur «La transition vers une économie sobre en carbone, efficace dans l'utilisation des ressources et l'économie verte: nouvelles possibilités et incidence sur le marché du travail», suivie d'une réunion conjointe avec l'observatoire du développement durable (ODD) sur le thème «Une transition équitable vers une économie sobre en carbone et circulaire», le 8 décembre 2016
- Conférence de l'OMT intitulée «En route vers un avenir plus vert: agir sur l'emploi et les compétences», le 22 juin 2017

Au titre de la priorité n° 3 de l'OMT – L'intégration des jeunes et des chômeurs de longue durée sur le marché du travail

- Conférence de l'OMT sur le thème «Lutter contre le chômage de longue durée dans l'UE», le 28 février 2017
- Réunion de l'OMT, le 21 mars 2017
- Conférence conjointe de l'OMT et de la Commission européenne (DG EMPL), intitulée «Evolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe: l'équité entre les générations et la solidarité», le 10 octobre 2017
- Conférence de l'OMT sur «L'intégration des chômeurs de longue durée sur le marché du travail: la situation deux ans après la recommandation du Conseil», le 12 avril 2018
- «Étude sur la mise en œuvre de la recommandation du Conseil du 15 février 2016 relative à l'intégration des chômeurs de longue durée sur le marché du travail dans une sélection de six États membres: une perspective de la société civile»

Au titre de la priorité n° 4 de l'OMT – La mobilité des travailleurs à l'intérieur de l'Union européenne

- Conférence de l'OMT sur le thème «Vers une mobilité des travailleurs plus équitable au sein de l'UE», le 28 septembre 2016

Activités supplémentaires

Outre les travaux prévus au début de son mandat, l'OMT a coopéré avec l'agence européenne Cedefop sur des thèmes liés à la formation par le travail et a organisé:

- un événement conjoint du CESE et du Cedefop: «Forum d'apprentissage sur les politiques – Parcours de renforcement des compétences: une vision pour l'avenir», les 7 et 8 février 2018
- Un événement de l'OMT et du Cedefop: «Rencontre Éducation et formation – Emploi» à Lisbonne, le 23 mars 2018

IV. COOPÉRATION AU SEIN DU CESE ET AVEC DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS

L'observatoire a coopéré, sur le plan interne, avec des rapporteurs et d'autres membres du CESE, afin de promouvoir des avis et d'autres travaux et de leur fournir une contribution concrète. Plus précisément, il a coopéré avec:

- les autres organes de la section SOC (le groupe IMI, le groupe d'étude permanent sur l'intégration des Roms, le groupe d'étude permanent «Droits des personnes handicapées»): organisation d'événements conjoints, contribution à l'élaboration de missions d'information ou d'études, participation des présidents aux réunions;
- des sections du CESE (INT, NAT, TEN) et la CCMI – promotion de leurs avis lors des manifestations de l'OMT;
- les autres observatoires du CESE [observatoire du marché unique (OMU), observatoire du développement durable (ODD)]: étude conjointe avec l'OMU sur la directive «services», manifestation conjointe avec l'ODD, participation des présidents aux réunions;
- le département de la communication du CESE – contribution à l'édition 2017 du prix de la société civile. Ce prix a récompensé des projets qui contribuent à l'intégration sur le marché du travail des personnes qui en ont le plus besoin, telles que les personnes issues de l'immigration, les personnes handicapées, les chômeurs de longue durée, les femmes coupées du marché du travail, les jeunes et la population vivant dans la pauvreté;
- l'unité «Relations avec la société civile organisée et prospective»: coopération à plusieurs événements organisés en partenariat avec les organisations de la société civile.

L'OMT a poursuivi sa coopération avec des partenaires extérieurs, notamment des acteurs institutionnels, tels que le Parlement européen, la Commission européenne (événements conjoints avec la DG EMPL et la DG HOME), avec les agences Eurofound et Cedefop dans le cadre de projets concrets, ainsi qu'avec l'OIT, l'OCDE, les CES nationaux, les organisations de la société civile et des groupes de réflexion.

V. COMMUNICATION

Le rôle de l'observatoire, sa composition et les travaux du CESE sont présentés sur ses pages web.

En outre, au sein du CESE, la lettre d'information de la section SOC et de l'OMT permet aux membres de suivre les travaux de l'OMT.

L'OMT a coopéré avec le département de la communication du CESE à l'édition 2017 du prix de la société civile et à un grand nombre de manifestations (s'agissant des invitations à la presse, des communiqués de presse, des photographes professionnels, des vidéos, etc.). En ce qui concerne les médias sociaux, l'OMT a ouvert un compte Twitter, qui est maintenant systématiquement utilisé.

VI. PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans un contexte où un taux d'emploi élevé reste la priorité numéro un pour toutes les institutions de l'UE, il est primordial pour le CESE de suivre les mutations qui se déroulent sur les marchés du travail des différents États membres en raison, par exemple, de la numérisation et de la transition écologique, ainsi que les effets qu'elles ont sur les structures, les mécanismes et les relations entre les partenaires sociaux sur le marché du travail.

Dans le domaine de l'emploi, la responsabilité politique incombe en premier lieu aux États membres, tandis que la Commission européenne agit principalement en complétant leurs efforts, en les soutenant grâce aux fonds de l'UE et en stimulant l'apprentissage par les pairs. Il n'y a que peu de saisines dans ce domaine et la section SOC ne peut travailler que sur un nombre limité d'avis d'initiative et d'avis exploratoires. Par conséquent, les activités de l'OMT contribuent à combler une lacune dans ce domaine très important.

Dans ce contexte, l'OMT a un rôle de suivi et sert de plateforme de débat au niveau européen pour les partenaires sociaux et les autres organisations de la société civile, permettant d'accroître la visibilité du CESE, tant au niveau européen qu'au niveau national, et de promouvoir les avis du CESE, tout en apportant, en temps opportun, une contribution aux travaux des institutions européennes.

À l'occasion d'une réflexion sur ses futures méthodes de travail, l'OMT pourra continuer de développer la contribution qui est la sienne à la section SOC, et poursuivre sa coopération avec les structures internes du CESE et celles des institutions de l'Union, ainsi qu'avec des organisations extérieures. L'observatoire pourra continuer de se focaliser sur des thèmes spécifiques, avec un travail plus soutenu par petits groupes de membres en son sein, et de produire des résultats concrets, tels que des rapports d'information sur certaines problématiques.

ANNEXES

Annexe I – Description des activités; Annexe II – Liste des membres de l'OMT; Annexe III – Programme de travail de l'OMT

ANNEXE I

Description des activités

Au titre de la priorité n° 1 de l'OMT – La nouvelle politique européenne relative à la migration légale et à l'intégration des migrants et des réfugiés sur le marché du travail

- **Atelier organisé conjointement avec la direction générale de la migration et des affaires intérieures (DG HOME) et le groupe d'étude permanent du CESE sur l'immigration et l'intégration (IMI): «Vers une révision de la directive “Carte bleue”: les résultats de la consultation publique», le 3 décembre 2015**

Le thème de la manifestation était la directive «Carte bleue européenne» de 2009 visant à faciliter l'admission et la mobilité des migrants hautement qualifiés. Cette manifestation a été organisée de façon à apporter, en temps utile, une contribution à la révision de la directive par la Commission européenne. Les membres de l'OMT ont discuté de l'évaluation de la mise en œuvre de la directive «Carte bleue» et ont formulé des recommandations sur la manière de traiter les problèmes qui entravent l'efficacité de la carte bleue et nuisent à l'attractivité de l'Union dans la course mondiale aux travailleurs hautement qualifiés.

- **Séminaire public de l'OMT «Intégration des réfugiés sur le marché du travail: transformer la crise en une occasion à saisir», le 22 février 2016, en coopération avec Eurofound**

La manifestation a été conçue comme une partie intégrante d'une action cohérente du CESE sur la question des réfugiés et de leur intégration. Elle a été l'occasion de discuter des facteurs qui influencent une intégration plus efficace et plus rapide sur le marché du travail, afin de présenter à un large public l'avis SOC/525 sur «Un agenda européen en matière de migration», adopté en décembre 2015, et de contribuer à l'avis SOC/532 sur «L'intégration des réfugiés dans l'UE» et au forum européen sur la migration des 6 et 7 avril 2016.

Ce séminaire a aussi marqué le lancement du projet d'Eurofound sur l'intégration des réfugiés sur le marché du travail, auquel l'OMT a apporté une contribution.

Le séminaire public a réuni des experts, des députés européens, des membres du CESE et divers représentants des organisations de la société civile, qui ont présenté une série de bonnes pratiques recueillies sur le terrain. Elle a attiré un très grand nombre de participants et suscité l'intérêt d'un certain nombre de journalistes, venus de différents États membres pour l'occasion.

- **Réunion de l'OMT sur le thème de l'immigration légale, le 18 avril 2016**

L'objectif de cette réunion était de discuter des travaux de la Commission et du CESE sur une politique globale de migration de la main-d'œuvre, et en particulier des résultats du forum européen sur la migration tenu les 6 et 7 avril 2016. Elle a contribué à l'élaboration de l'avis SOC/539 «Vers une politique cohérente de l'UE en matière d'immigration de main-d'œuvre».

➤ **Conférence conjointe de l'OMT et de la Commission européenne: «Les enseignements tirés de l'intégration des réfugiés sur le marché du travail pour les futures politiques sociales», le 6 novembre 2017**

Cet événement organisé par l'OMT et la Commission européenne a donné à examiner 1) les enseignements tirés de l'ensemble des efforts déployés récemment pour l'emploi et l'intégration sociale des réfugiés; 2) de quelle façon ces enseignements peuvent être utilisés pour faire face à d'autres défis dans l'UE et sur les marchés du travail, notamment pour aider d'autres groupes vulnérables ou défavorisés.

L'événement était d'une nature participative, avec des ateliers organisés en parallèle, et a accueilli des députés européens, le directeur général de la DG EMPL, des représentants de la DG HOME, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation internationale du travail (OIT), la Banque mondiale (BM), Eurofound, le réseau européen des services publics de l'emploi, des ministères nationaux, des autorités régionales, des groupes de réflexion et des représentants de la société civile.

➤ **Coopération avec Eurofound dans le cadre de son projet «Approches pour l'intégration sur le marché du travail des réfugiés et des demandeurs d'asile»**

L'OMT a mené deux missions d'information en Finlande et au Danemark le 28 octobre 2016 et le 30 janvier 2017. L'objectif était de recueillir des bonnes pratiques auprès des partenaires sociaux et d'autres organisations de la société civile de ces pays, qui ont été présentées lors d'une manifestation organisée par Eurofound le 27 mars 2017 à Bruxelles.

Au titre de la priorité n° 2 de l'OMT – L'incidence sur l'emploi et les nouvelles opportunités de la transition numérique et de la transition vers une économie verte, à faible intensité de carbone et efficace dans l'utilisation des ressources

➤ **Réunion de l'OMT sur la numérisation de l'économie et son impact sur le marché du travail», le 8 novembre 2016**

Les participants à la réunion ont examiné les implications de la révolution numérique sur l'organisation du travail, les besoins en qualifications, l'emploi et les conditions de travail, ainsi que la manière dont les travaux du CESE pourraient être approfondis et complétés à l'avenir. La réunion a contribué aux futurs travaux du CESE et a lancé une coopération plus systématique avec le groupe de réflexion Confrontations Europe, avec lequel plusieurs événements ont été ultérieurement organisés en partenariat.

Les participants ont pu échanger des vues avec les représentants de la Commission européenne, de la DG EMPL, de la DG CNECT et de la DG GROW, avec Confrontations Europe et avec les partenaires sociaux à l'échelle de l'UE. Les rapporteurs du CESE ont présenté l'avis SOC/533 sur «Les nouvelles formes de travail», l'avis CCMI/136 sur les «Effets de la numérisation sur le secteur des services et l'emploi», l'avis CCMI/141 «Industrie 4.0 et transformation numérique» et l'avis SOC/546 sur une «Nouvelle stratégie en matière de compétences». Le président du groupe d'étude permanent du CESE «Stratégie numérique» (section TEN) et le président de l'observatoire du marché unique (OMU) ont pris part aux débats.

- **Réunion de l'OMT sur «La transition vers une économie sobre en carbone, efficace dans l'utilisation des ressources et l'économie verte: nouvelles possibilités et incidence sur le marché du travail», suivie d'une réunion conjointe avec l'observatoire du développement durable (ODD) sur le thème «Une transition équitable vers une économie sobre en carbone et circulaire», le 8 décembre 2016**

Ces réunions ont donné aux membres et aux participants un aperçu général des effets sur l'emploi des transitions vers une économie sobre en carbone ainsi que des initiatives récentes au niveau de l'UE, telles que celle sur l'économie circulaire et le plan d'action vert pour les PME. Une étude sur la transition équitable et la lutte contre le changement climatique dans les régions industrielles a également été présentée.

Ces réunions ont représenté une occasion d'améliorer la coopération et les échanges entre les membres de l'ODD et de l'OMT, qui se sont entretenus avec des représentants de la Commission européenne (DG GROW et DG ENV), de l'Organisation internationale du travail (OIT), du Bureau européen de l'environnement (BEE), du Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI), des partenaires sociaux, de la société civile et des entreprises sociales. Des avis de la section NAT en rapport avec ces questions ont été présentés par leurs rapporteurs, comme l'avis sur le train de mesures concernant l'«Économie circulaire» et celui sur «L'économie circulaire: la création d'emplois et le plan d'action vert pour les PME».

- **Conférence de l'OMT intitulée «En route vers un avenir plus vert: agir sur l'emploi et les compétences», le 22 juin 2017**

Cet atelier a été organisé à la demande de la Commission européenne (DG ENV) en tant que partenaire de l'édition 2017 de l'événement de la «Semaine verte de l'UE», qui avait pour thème «Des emplois verts pour un avenir plus vert». La conférence était axée sur les mesures à mettre en œuvre pour créer des emplois de qualité et adapter les compétences des personnes et des populations touchées par les changements dans le cadre de la transition vers une économie sobre en carbone, efficace dans l'utilisation des ressources et plus verte.

Parmi les orateurs figuraient des députés au Parlement européen, des experts de la Commission européenne, du Cedefop, de l'Organisation internationale du travail (OIT), du groupe de réflexion Confrontations Europe, des partenaires sociaux et des représentants de la société civile.

Au titre de la priorité n° 3 de l'OMT – L'intégration des jeunes et des chômeurs de longue durée sur le marché du travail

- **Conférence sur le thème «Lutter contre le chômage de longue durée dans l'UE», le 28 février 2017**

L'événement a donné à examiner la situation du chômage de longue durée dans l'UE depuis l'adoption de la recommandation du Conseil sur le même sujet en 2016. Il a également porté sur la situation spécifique des Roms et des personnes handicapées et a représenté une bonne occasion d'améliorer les synergies avec les groupes d'étude permanents de la section SOC. La conférence s'est avérée très utile pour la préparation du projet de l'OMT visant à évaluer la mise en œuvre de la recommandation du Conseil sur le chômage de longue durée.

Plusieurs députés au Parlement européen, des représentants du Comité de l'emploi du Conseil de l'UE (EMCO), des services publics de l'emploi (SPE), de la Commission européenne, du Cedefop, d'Eurofound, ainsi que des partenaires sociaux et d'autres organisations de la société civile ont participé à cette manifestation.

➤ **Réunion de l'OMT, le 21 mars 2017**

Les membres de l'OMT se sont penchés sur la situation en matière d'emploi et ont échangé à ce sujet avec la Commission européenne et l'Observatoire social européen (OSE). Ils ont également abordé les questions du chômage de longue durée et du chômage des jeunes, et ont approuvé le lancement d'un projet avec le Cedefop, sur l'établissement de liens entre les mondes de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) et le marché du travail.

➤ **Conférence conjointe de l'OMT et de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion intitulée «Évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe: l'équité entre les générations et de solidarité», le 10 octobre 2017**

L'OMT et la DG EMPL ont organisé cette manifestation conjointe afin de débattre des problèmes sur le marché du travail auxquels les jeunes générations sont confrontées aujourd'hui, de la nécessité d'un système de pensions adéquat et durable et du rôle de la société civile pour des marchés du travail plus équitables pour tous. À cette occasion, le rapport «Employment and Social Developments in Europe» préparé par la Commission européenne a été dévoilé.

Parmi les intervenants figuraient la commissaire européenne Marianne Thyssen, ainsi que des représentants de la présidence estonienne du Conseil, du Comité de l'emploi (EMCO), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), d'Eurofound, ainsi que des partenaires sociaux et des organisations de la société civile.

➤ **Conférence de l'OMT sur «L'intégration des chômeurs de longue durée sur le marché du travail: la situation deux ans après la recommandation du Conseil», le 12 avril 2018**

L'événement visait à examiner l'état actuel de l'intégration des chômeurs de longue durée et à présenter les résultats de l'étude réalisée par l'observatoire dans ce domaine.

Parmi les intervenants figuraient un député au Parlement européen, ainsi que des représentants de la Commission européenne et des partenaires sociaux.

➤ **«Étude sur la mise en œuvre de la recommandation du Conseil du 15 février 2016 relative à l'intégration des chômeurs de longue durée sur le marché du travail dans une sélection de six États membres: une perspective de la société civile»**

Le projet visait principalement à 1) déterminer le niveau de participation des organisations de la société civile aux politiques de lutte contre le chômage de longue durée et mettre en évidence leurs bonnes pratiques et leurs observations; 2) évaluer, du point de vue la société civile organisée, les politiques et mesures qui ont été mises en place pour aider les chômeurs de longue durée à trouver du travail, leur mise en œuvre et leur impact réel sur le chômage de longue durée.

L'étude a été réalisée au moyen d'un questionnaire adressé à des organisations d'employeurs, des syndicats et plusieurs ONG des États membres choisis pour l'occasion, et de réunions dans six États membres: la Bulgarie, l'Allemagne, l'Espagne, la Croatie, l'Italie et la Suède.

Les résultats de cette étude ont été examinés lors de la conférence de l'OMT du 12 avril 2018.

Au titre de la priorité n° 4 de l'OMT – La mobilité des travailleurs à l'intérieur de l'Union européenne

➤ **La conférence de l'OMT sur le thème «Vers une mobilité des travailleurs plus équitable au sein de l'UE», le 28 septembre 2016**

L'événement portait sur la mobilité de la main-d'œuvre et, en particulier, sur la révision de la directive relative au détachement de travailleurs. Elle a été organisée à un moment très opportun, lorsque ce thème figurait en tête de l'agenda européen. La conférence a été l'occasion de promouvoir les travaux du CESE, telles que le récent avis SOC/531 sur «Une mobilité des travailleurs plus équitable» et, dans le même temps, de contribuer à l'avis SOC/539 sur la «Révision de la directive relative au détachement des travailleurs». Cette manifestation a été un franc succès. Les orateurs et les participants représentaient tous les divers intérêts en jeu, dans le respect d'un équilibre géographique au niveau de l'UE, et comptaient parmi eux la députée qui était rapporteure du Parlement européen en la matière et des représentants de la Commission européenne, d'Eurofound, des partenaires sociaux, des groupes de réflexion, ainsi que les rapporteurs et les corapporteurs du CESE.

Activités supplémentaires

Outre les travaux prévus au début de son mandat, l'OMT a coopéré avec l'agence européenne Cedefop sur des sujets liés à l'apprentissage par le travail:

➤ **Atelier conjoint du CESE et du Cedefop «Forum d'apprentissage sur les politiques – Parcours de renforcement des compétences: une vision pour l'avenir», les 7 et 8 février 2018 (lié à la priorité de l'OMT relative à la lutte contre le chômage des jeunes et le chômage de longue durée)**

Le forum a réuni des acteurs concernés et des autorités publiques de toute l'Europe pour débattre et s'entraider dans l'amélioration des compétences en lecture, écriture et calcul, ainsi que des compétences numériques des adultes faiblement qualifiés grâce à l'apprentissage par le travail.

L'événement a été organisé à un moment opportun, étant donné que les États membres sont tenus de mettre en œuvre la recommandation du Conseil de 2016 «Parcours de renforcement des compétences: de nouvelles perspectives pour les adultes».

Parmi les orateurs se trouvaient les rapporteurs concernés du CESE, des experts du Cedefop, des représentants de la Commission européenne, de l'Unesco, des ministères nationaux, d'autorités régionales, des partenaires sociaux et des organisations de la société civile.

➤ **Événement conjoint de l'OMT et du Cedefop: «Rencontre Éducation et formation — Emploi» à Lisbonne, le 23 mars 2018 (lié aux priorités de l'OMT en matière de lutte contre le chômage des jeunes et de numérisation)**

Cette «rencontre» a permis de renforcer les contacts entre le CESE et les responsables politiques portugais, les organisations de la société civile et les prestataires d'EFPP. Il a encouragé le dialogue entre, d'une part, des acteurs de l'éducation et de la formation et, d'autre part, les acteurs du marché du travail. Les participants ont discuté des moyens d'améliorer les compétences des jeunes et des travailleurs et d'éviter l'inadéquation des compétences dans le contexte de la numérisation et de la robotisation.

Parmi les orateurs et les participants figuraient le ministre du travail, de la solidarité et de la sécurité sociale du Portugal, le président du Conseil économique et social du Portugal, plusieurs centres de formation et des écoles professionnelles, tous les partenaires sociaux et des organisations d'étudiants.

Les conclusions des débats ont été élaborées avec le Cedefop et ont été partagées avec le ministre du travail et tous les partenaires sociaux et les centres de formation concernés. L'objectif est de traduire ces conclusions en engagements concrets de la part de toutes les parties concernées.

Deux rencontres supplémentaires sont prévues dans les États membres en 2018.

ANNEXE II

La liste des membres de l'observatoire du marché du travail

	Groupe I	Groupe II	Groupe III
Autriche	Christa SCHWENG	Wolfgang GREIF	Alfred GAJDOSIK
Belgique		Anne DEMELENNE	
Bulgarie		Ivan KOKALOV	Lalko DULEVSKI
Chypre	Michalis ANTONIOU		
République tchèque	Vladimíra DRBALOVÁ Vice-présidente		
Allemagne			Renate HEINISCH Christian MOOS
Danemark	Dorthe ANDERSEN	Bernt FALLENKAMP	Mette KINDBERG
Espagne	Patricia CÍREZ MIQUELEIZ	José Antonio MORENO DÍAZ	
Finlande	Jukka AHTELA		
France		Denis MEYNENT	
Hongrie	Borbála VADÁSZ		Kinga JOÓ
Irlande			Michael McLOUGHLIN
Italie	Giancarlo DURANTE	Cinzia DEL RIO	Marina Elvira CALDERONE
Lettonie			Gunta ANČA
Pologne	Jan KLIMEK	Dorota GARDIAS	Krzysztof PATER Vice-président
Portugal		Carlos Manuel TRINDADE Président	Carlos MATIAS RAMOS
Roumanie	Irinel Eduard FLORIA	Liviu LUCA	
Suède	Karin EKENGER		
Royaume-uni		Judy McKNIGHT	

ANNEXE III



Comité économique et social européen
Section spécialisée «Emploi, affaires sociales et citoyenneté»
Observatoire du marché du travail

Programme de travail 2015-2018

Introduction

L'observatoire du marché du travail (OMT) a été créé en 2007 et a pour mandat de cerner et d'analyser les tendances et les défis du marché de l'emploi, et d'apporter une valeur ajoutée aux travaux de la section SOC et du CESE. Composé de 33 membres, dont un président et deux vice-présidents, il fonctionne dans le cadre de la section SOC, à laquelle il fait rapport. En règle générale, l'OMT traite des questions complexes, qui nécessitent une réflexion plus longue et plus approfondie que celle pouvant résulter du mode de fonctionnement habituel des groupes d'étude².

Dans ce contexte et compte tenu des principales priorités de la section SOC, qui constituent le cadre des activités opérationnelles de l'OMT, ainsi que des priorités du président de la Commission européenne, M. Jean-Claude Juncker, il est proposé que l'observatoire se concentre sur quatre grands thèmes au cours de la première moitié du nouveau mandat.

1. La nouvelle politique de l'UE en matière de migration légale et d'intégration des migrants et des réfugiés sur le marché du travail

Les flux migratoires, tant des migrants économiques que des demandeurs d'asile, ont fait quotidiennement la une des journaux. Les États membres de l'UE déploient des efforts considérables pour faire face à l'afflux important de ressortissants d'États tiers, et l'Union européenne est sous pression pour trouver des solutions immédiates et durables à ce problème.

La migration et l'asile figurent en bonne place sur la liste des priorités du CESE qui, s'appuyant sur sa vaste expérience en la matière, plaide pour une approche globale et à long terme afin de tirer au maximum parti de tout le potentiel économique que représentent les immigrants et les citoyens issus de l'immigration, et d'assurer leur pleine participation à la société.

Dans le cadre du traitement de ces questions, l'OMT devrait travailler en totale synergie avec le groupe d'étude permanent «Immigration et intégration» (IMI), ainsi qu'en coopération avec les sections compétentes et la CCMI, le cas échéant (par exemple avec la section REX concernant la coopération avec les pays d'origine s'agissant des mesures préalables au départ telles que l'étude des

²

Décision du Bureau du CESE du 10 juillet 2007, R/CESE 921/2007 rev.

langues et l'acquisition des compétences demandées dans l'UE; avec la section INT concernant l'entrepreneuriat, les PME et l'économie sociale, etc.).

Activités envisageables:

- *manifestations publiques sur le système de carte bleue européenne et l'intégration des réfugiés et des migrants sur le marché du travail (avec le groupe IMI et la Commission);*
- *évaluation, du point de vue de la société civile, de la révision et de la mise en œuvre des politiques européennes d'immigration et d'intégration dans les États membres dans un nouveau contexte géopolitique;*
- *communication, au niveau de l'UE ou au niveau national, sur les avantages d'une migration et d'une intégration professionnelles bien gérées (y compris la diffusion d'informations factuelles et de témoignages de migrants).*

2. L'incidence sur l'emploi et les nouvelles opportunités de la transition numérique et de la transition vers une économie verte, à faible intensité de carbone et efficace dans l'utilisation des ressources

La révolution numérique a un impact considérable sur le marché du travail, la structure de l'emploi et le type de qualifications nécessaires dans l'économie et la société. Uber et d'autres plateformes numériques viennent redéfinir l'interaction entre les consommateurs, les travailleurs et les employeurs, et l'ensemble des implications de la numérisation doivent encore être clarifiées. Certains experts pensent que les emplois des «classes moyennes» seront menacés par les changements technologiques, ce qui conduira à une augmentation sensible des inégalités de revenus et du nombre de personnes effectivement inemployables, ainsi qu'à une rupture dans l'ordre social. D'autres y voient de nouvelles opportunités et s'attendent au contraire à ce que la technologie ne détruise pas plus d'emplois qu'elle n'en créera à l'horizon 2025. Toutefois, la promotion d'une croissance économique soutenue, inclusive et durable, du plein emploi productif et du travail de qualité pour tous est l'un des objectifs de développement durable adoptés lors du sommet des Nations unies tenu du 25 au 27 septembre 2015.

Les contraintes environnementales, le changement climatique et la transition vers une économie durable et sobre en carbone auront des répercussions importantes sur les modèles de production et de consommation ainsi que sur les entreprises et les travailleurs. Les recherches montrent que des politiques actives en faveur de la protection du climat et de l'environnement peuvent effectivement créer beaucoup plus d'emplois qu'une croissance «ordinaire». Un certain nombre de défis sont par ailleurs liés à la transition vers une économie plus verte du point de vue du monde du travail, notamment les restructurations, les pertes d'emploi et la relocalisation des travailleurs, ou encore la modification des tâches et des profils de compétences de nombreux emplois.

L'OMT se penchera sur ces thèmes en tirant parti des actions menées précédemment par le CESE et travaillera en synergie avec l'observatoire du marché unique (INT), la section TEN, la section NAT et son observatoire du développement durable, ainsi qu'avec la CCMI.

L'objectif sera de contribuer à mieux faire connaître les possibilités et les défis qui se profilent dans ces deux secteurs et à proposer des solutions durables permettant de réduire au minimum les effets néfastes et de tirer pleinement parti des possibilités offertes.

Activités envisageables:

- *organisation, si possible en coopération avec les sections INT/OMU, TEN et NAT/ODD, d'une conférence sur l'incidence qu'ont sur l'emploi et le développement des compétences la transition numérique et la transition vers une économie verte, à faible intensité de carbone et efficace dans l'utilisation des ressources;*
- *contribution à un avis d'initiative ou exploratoire de la section SOC sur les nouvelles formes de travail et leur lien avec un salaire minimum vital, qui comportera des recommandations sur la manière de réglementer et d'atténuer les effets des nouvelles formes de relations de travail.*

3. L'intégration sur le marché du travail des jeunes et des chômeurs de longue durée

La crise a durablement affecté deux segments spécifiques du marché du travail: les jeunes et les travailleurs âgés de 45 à 60 ans, qui risquent davantage de devenir des chômeurs de longue durée. Compte tenu des particularités de chacune de ces catégories, des objectifs et des stratégies spécifiques sont nécessaires pour elles.

Malgré une lente amélioration, le taux de chômage des jeunes reste très élevé, allant de plus de 50 % dans certains pays à 10 % dans d'autres.

En 2014, 49,5 % de l'ensemble des chômeurs étaient des personnes sans emploi depuis 12 mois ou plus. Les chômeurs de longue durée, quelle que soit leur formation scolaire ou professionnelle, sont confrontés à d'énormes obstacles à leur réinsertion sur le marché du travail. Ce phénomène affecte non seulement le marché du travail, qui perd son expérience et son savoir-faire accumulé depuis de nombreuses années, mais il a également des conséquences directes sur la vie sociale, car il a un lien direct avec la structure familiale et sociale.

Une éducation et une formation initiales et continues de qualité, une intégration réussie du marché dans le travail, un esprit entrepreneurial propice, un soutien aux start-up, l'esprit d'entreprise et une plus grande mobilité sont essentiels pour libérer le potentiel des jeunes et des seniors. Une attention particulière devrait être accordée au rôle des services publics de l'emploi, à la promotion du système de garantie pour la jeunesse et au chômage de longue durée afin que tous les jeunes et les chômeurs de longue durée bénéficient de stratégies d'activation sur mesure.

En s'appuyant sur ses récents travaux ainsi que sur ceux de la section SOC et de la CCMI, l'OMT examinera un certain nombre d'aspects liés au chômage des jeunes, tels que le chômage de longue durée, la qualité des emplois et l'intégration des jeunes les plus éloignés du marché du travail, comme les handicapés et les minorités ethniques. À cet égard, l'OMT pourrait coopérer avec les groupes d'étude permanents «Intégration des Roms» et «Droits des personnes handicapées».

Activités envisageables:

- *évaluation de la mise en œuvre de la recommandation du Conseil sur le chômage de longue durée afin de déterminer si elle permet d'apporter un soutien plus efficace aux chômeurs de longue durée en vue d'une transition rapide vers l'emploi;*

- *évaluation de la mise en œuvre de l’initiative pour l’emploi des jeunes afin de déterminer si elle permet des améliorations, si l’UE et les États membres prennent les bonnes mesures pour achever la planification et les procédures administratives et si celles-ci ont réellement un effet sur les jeunes;*
- *manifestation publique sur l’intégration des jeunes sur le marché du travail, afin de montrer des exemples d’initiatives de la société civile couronnées de succès;*
- *création d’un forum en vue d’un débat de la société civile sur les politiques en matière d’emploi des jeunes et d’éducation.*

4. La mobilité de la main-d’œuvre dans l’Union européenne

La mobilité de la main-d’œuvre à l’intérieur de l’UE est aujourd’hui une réalité indéniable et positive, et sa sauvegarde et sa promotion concrétisent la libre circulation des travailleurs. En particulier, les interactions entre les citoyens de l’UE dans le processus de mobilité de la main-d’œuvre favorisent l’existence de sociétés interculturelles et inclusives dans chaque État membre et contribuent à la construction d’une Europe universelle et cosmopolite bénéficiant d’une cohésion sociale et économique.

S’appuyant sur des études existantes, des expériences pertinentes, de bonnes pratiques et la jurisprudence de la Cour de justice de l’Union européenne, l’OMT pourrait travailler sur le train de mesures relatives à la mobilité des travailleurs et étudier la situation existante, mais aussi diffuser les avantages d’une mobilité au sein de l’UE qui respecte les normes existantes dans chaque État membre.

Activités envisageables:

- *réalisation d’une étude approfondie de la situation actuelle, qui pourrait contribuer à un avis du CESE sur la mobilité de la main-d’œuvre;*
- *une conférence organisée dans le cadre du train de mesures sur la mobilité des travailleurs.*

Méthodes de travail

Sur la base de l’expérience acquise au cours des précédents mandats, l’OMT adaptera ses méthodes de travail afin de mieux répondre à l’objectif consistant à fournir une plateforme pour un examen approfondi des trois thèmes mentionnés ci-dessus.

Activités envisageables:

- *organiser des réunions internes de l’OMT afin de préparer des manifestations publiques (par exemple des conférences ou des auditions) et le suivi des manifestations (conclusions, déclarations, autres mesures); en cas de besoin, les membres d’autres organes du CESE seront encouragés à présenter leurs travaux, et des experts externes et des invités seront invités à présenter les résultats d’analyses et de recherches ou des données statistiques récentes sur des questions liées au marché du travail;*
- *transformer les manifestations publiques en véritables laboratoires d’idées, lesquelles pourraient ensuite être présentées à la section SOC ou à d’autres organes du CESE, le cas échéant, en vue d’organiser des activités de suivi concrètes (avis d’initiative/exploratoires, évaluations, autres événements, investir l’échelon local, etc.);*

- *axer davantage les manifestations publiques sur les résultats en élaborant des conclusions et des recommandations concrètes, des déclarations, des documents de synthèse, des évaluations, des avis et en créant une base de données sur les bonnes pratiques de la société civile;*
- *organiser des manifestations «going local», en coopération avec les conseils économiques et sociaux nationaux ou institutions similaires ainsi qu’avec des représentants de la Commission européenne et du Parlement européen.*

Coopération

Du fait de la nature de son domaine de compétences et de ses méthodes de travail, l’OMT coopère avec les sections, les observatoires et la CCMI. L’OMT continuera à renforcer la coopération interne et à intensifier sa coopération externe avec d’importantes institutions partenaires.

Mesures envisageables:

- *coopérer avec le groupe de liaison avec les organisations et réseaux européens de la société civile et mieux exploiter les contacts établis par l’unité «Relations interinstitutionnelles et relations avec les CES nationaux»;*
- *améliorer la coopération avec le Comité des régions, l’OCDE, les conseils économiques et sociaux nationaux et le Réseau européen des observatoires régionaux du marché du travail;*
- *renforcer la coopération avec le Cedefop (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle) et Eurofound (Fondation européenne pour l’amélioration des conditions de vie et de travail).*

Communication

Pour être utiles, les résultats des travaux de l’OMT doivent être divulgués et diffusés.

Mesures envisageables:

- *améliorer la visibilité des activités de l’OMT (manifestations, réunions internes, évaluations, etc.) dans la lettre d’information de la section SOC/OMT;*
- *améliorer la communication par l’intermédiaire du site web de l’OMT en fournissant davantage d’informations sur les questions liées au marché du travail et, les évolutions récentes, ainsi que des liens vers les institutions de l’Union européenne (commission de l’emploi du Parlement européen, DG Emploi, Conseil EPSCO, etc.), les agences de l’Union et les organisations partenaires;*
- *renforcer la coopération avec le département de la communication du CESE s’agissant des invitations à la presse, des communiqués de presse, des photographes professionnels, etc.;*
- *utiliser Twitter régulièrement et pas seulement en amont ou au cours des conférences;*
- *améliorer la diffusion des résultats, par exemple au moyen de publications électroniques ou papier régulières.*



Comité économique et social européen

Rue Belliard 99
1040 Bruxelles
BELGIQUE

Responsable d'édition: unité "Visites et Publications"
EESC-2018-44-FR
www.eesc.europa.eu



© Union européenne, 2018

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Toute utilisation ou reproduction de chacune des photos est soumise à une autorisation préalable
à demander directement aux détenteurs de leurs droits d'auteur: © Shutterstock



Print
QE-01-18-528-FR-C
ISBN 978-92-830-4108-5
doi:10.2864/605883

Online
QE-01-18-528-FR-N
ISBN 978-92-830-4109-2
doi:10.2864/868429

FR